

et de collaboration entre les différents acteurs du territoire. La procédure est unique et harmonisée sur un territoire et se veut accessible à un plus grand nombre de demandeurs.

Les plateformes sont gérées par l'ADAF, la CAF, Familles Rurales, l'IDFF.

L'intervention par le biais de cette plateforme permet de répondre à un besoin des personnes sans que le CCAS développe ce dispositif. Il y a un gain de temps et une économie de moyens humains et financiers représentés par les employés à plein temps dévolus à cette mission.

L'intérêt est aussi de accorder les interventions en matière d'inclusion bancaire, par une seul et même interlocuteur qui est la plateforme. Se joue alors une collaboration, un réseau d'acteurs.

Toutefois, il est important de noter que les délais d'instruction des dossiers sont longs.

La notion de lien de confiance est plus difficile à établir avec le partenaire qui gère la plateforme et le demandeur, souvent connu du CCAS.

Enfin, une attention sera portée sur la qualité du service rendu en cas d'afflux de demandes.

II L'inclusion bancaire, avec majeur de la prévention du surendettement

81 000 nouvelles situations de surendettement en 2019, le CCAS doit jouer un rôle majeur dans l'inclusion bancaire (A) tout en prévenant les situations de surendettement.

A. Partenariat avec les banques.

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE : La Maine

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Adracteur

CONCOURS (1)

Interne

 (1)

Externe

 (1)

EXAMEN (1)

Troisième voie

 (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 14 octobre 2021

à Châlons-en-Champagne

Epreuve de

Spécialité et/ou option :

(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadre réservé à
l'administration



3651956909

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

Centre Communal d'Action Sociale
d'Administrée

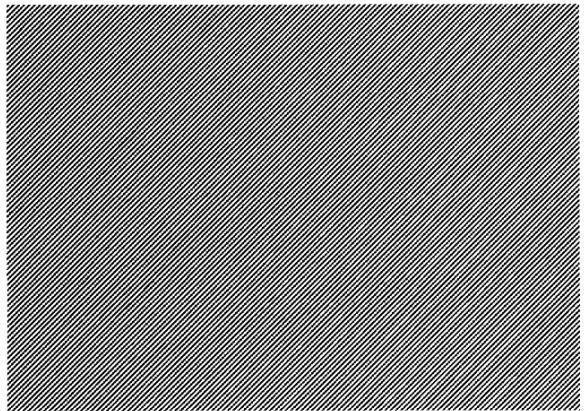
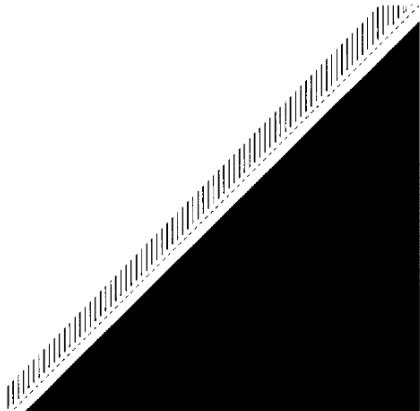
A ... le 14 octobre 2021

Note à l'attention du Directeur
du CCAS

Objet : L'inclusion bancaire, avec majeur de une politique sociale en faveur des personnes en situation de précarité.

A l'issue du audit municipal, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) présente au nouveau bureau l'analyse des besoins sociaux. Cette analyse est un diagnostic de territoire issue des données sociales, des besoins exprimés par les administrés et des demandes du territoire des bailleurs sociaux. Afin de répondre à ce diagnostic, le CCAS définit une politique sociale et met en œuvre les actions afin d'y répondre.

L'inclusion bancaire des personnes en situation de précarité est un diagnostic auquel le CCAS se doit d'apporter une réflexion. En effet, l'inclusion bancaire doit permettre à toute personne physique d'accéder durablement à des



produits et services bancaires adaptés à ses besoins non professionnels et de disposer des moyens de les utiliser dans des conditions de coûts compatibles avec ses ressources²³.

Ainsi, l'accès au microcrédit personnel est un outil mis à la disposition du CCAS pour répondre à cet objectif (I). D'autres dispositifs sont à expérimenter au sein du CCAS tout en accompagnant dans la prévention du surendettement (II).

I. Le microcrédit personnel, outil d'accès à l'inclusion bancaire.

Le CCAS accompagne le public par des aides légales ou extra-légales. Toutefois, ces aides ne sont pas toujours en corrélation avec les besoins, les ressources de la personne en termes de montant et d'objet. Le microcrédit, géré en interne, permet donc de concilier le besoin personnel (A). Une réflexion doit être portée sur le passage par une plateforme de microcrédit (B).

A. Le pilotage en interne.

Le microcrédit a vocation à accorder un crédit bancaire aux personnes qui en sont évaluées de par leur situation. Page n° 1 / 6

financière.

Le CCAS va analyser la situation budgétaire du demandeur dans sa globalité et va mettre en place des accompagnements budgétaires lorsque cela sera nécessaire.

En travaillant la gestion du budget en amont, l'usager responsabilisé, va donc pré anticiper ses dépenses et va limiter les situations d'impayés.

De plus, le lien de confiance établi entre le travailleur social et l'usager permet de travailler l'accompagnement budgétaire tout en favorisant l'autonomie.

Développer le microcrédit en interne permet de maîtriser entièrement le dispositif, de la signature de la convention de partenariat avec la banque choisie à l'accompagnement post-microcrédit en passant par la formation des agents aux préceptes bancaires...

Le CCAS doit rester vigilant quant au partenariat financier choisi. En effet, certaines banques exigent une dématérialisation bancaire (rapatriement de tous les comptes dans la nouvelle banque), frais de gestion, caution personnelle. Le CCAS doit veiller, avant de conventionner, que les intérêts des usagers sont respectés. En outre, le CCAS restera maître dans la gestion de sa stratégie en matière de communication sur le microcrédit personnel.

Toutefois, proposer en interne le microcrédit implique davantage de temps et de moyens humains et financiers, dans la mise en place et le suivi du dispositif. Aussi, une réflexion sur un système d'accès via une plateforme doit être menée.

B. Une plateforme de microcrédit personnel.

Cette plateforme ne définit, comme un lieu unique sur un département qui instruit l'ensemble des demandes, les transmet à leur partenaire bancaire et joue le rôle de référent en matière d'animation de réseau. Page n° 3 / 6

L'inclusion sociale du 21 janvier 2013 prévoit des outils juridiques afin de garantir à tous l'accès à un compte bancaire et à des moyens de paiement adaptés. Le CCAS doit jouer un rôle d'information et de partenariat afin de garantir l'effectivité de ces droits.

A ce jour, trois principes fondent l'inclusion bancaire : La procédure du "compte au simple" permet l'accès de tous à un compte bancaire assorti de services bancaires de base gratuits. Ce dispositif permet à la Banque de France de désigner un établissement bancaire afin que ce curseur ouvre un compte bancaire à une personne qui en est démunie, après son refus.

Une offre de services bancaires spécifiques est proposée aux personnes en situation de fragilité financière avec des services bancaires de base pour un taux mensuel ne dépassant pas 3 €/mois ainsi qu'une limitation des frais facturés au client en cas d'incident de paiement.

Enfin, la Banque Postale est tenue d'ouvrir un compte à toute personne qui en fait la demande et de l'utiliser avec les mêmes fonctionnalités qu'un compte courant.

La demande du CCAS a pour préfecture et capitale auprès des usagers en les informant de ces outils bancaires et un relai auprès des partenaires financiers pour garantir l'application de ces outils.

B. Expérimentation d'un Local Conseil Budget (LCB) au sein du CCAS

Le Local Conseil Budget se définit comme une structure d'accueil destiné à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement.

L'expérimentation en cours a permis de recentrer les missions de ce PFB sur le conseil, l'accompagnement,
l'accès aux droits, l'accompagnement des personnes
surendettées.

Un autre axe est le renforcement de l'éducation
budgetaire des familles et prévenir le surendettement.
Pour cela, un partenariat avec la Banque de
France qui assume cette mission et le Point
Conseil Budget appuyé par une Conseillère en
Économie Sociale et Familiale (CESF) doit être
adoptée.

La médiation financière avec les créanciers est
difficile à établir et le cadre de ce PFB n'a
pas renforcé cette mission.

Le PFB est actuellement un lieu de confiance qui
n'est établi entre les différents acteurs.

L'inclusion bancaire est aussi une inclusion sociale.
Le CCAS doit veiller dans ses missions à l'autonomie
de la personne accompagnée tout en la responsabilisant.
L'analyse budgetaire de la situation permettra
d'accéder ou non à cette inclusion bancaire.

Cette analyse financière sera différente si elle est
opérée par le CCAS dont la mission est l'accompagnement
dans le champ social des publics en situation de
précarité - qui si elle est instruite par une
plateforme.